

CTREA AURA Point de rentrée en région.

RÉGIONS



Nouveauté pour la session 2022 : pour tous les diplômes, une seule date pour les rendus des rapports, dossiers, fiches support d'épreuves terminales : 11 mai. Afin d'améliorer l'organisation de l'examen BTS, chaque Mirex va pouvoir procéder aux délibérations de ses élèves de BTS. Projet de dématérialisation des convocations pour les candidats.

Point sur la rentrée

Situation sanitaire

Cadre général

Accueil en présentiel le plus possible

Eviction des seuls élèves non vaccinés si cas covid en classe.

Mise à jour PRA/PCA

Mises à jour des fiches ARS

Incitation à la vaccination (organisation au niveau de chaque département)

Télétravail encore possible, retour en présentiel à favoriser.

20 à 22% d'élèves non vaccinés à la rentrée. A priori 7% ont accepté de se faire vacciner d'ici les vacances de Toussaint.

DGH

Des variations de DGH pour 9 établissements à la rentrée en raison des nouveaux effectifs. Au niveau régional, il y a un dépassement de 1000 à 1300 heures par rapport à la DGH fixée par la centrale.

Concernant des HSE COVID (projets), les établissements peuvent remonter leur demande jusqu'au 15 octobre. Un accompagnement est fait sur les BTS pour éviter les décrocheurs.

Effectifs

8937 élèves (+2%/2020). Baisse Bac techno (-4%), BTSA (-8,08%), on note une déperdition au niveau du cursus -15%), par contre hausse en 2GT (+ 16.6%), Bac G (+5%), 4^e & 3^eme (+11,5%), bac pro (+0,8%).

Perte au cours de la première année de BTS (-15%) et rentrée BTS1 (-12%). Baisse d'attractivité des BTS par rapport aux DUT ou Bachelor et problème sectoriel. Fuite vers l'apprentissage. Forte chute en agro-alimentaire.

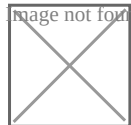
Examens

Le service examen prévoit des échanges de pratiques avant les examens pour les bac pro renouvelés.

Nouveauté pour la session 2022 : pour tous les diplômes, une seule date pour les rendus des rapports, dossiers, fiches support d'épreuves terminales : 11 mai. Afin d'améliorer l'organisation de l'examen BTS, chaque Mirex va pouvoir procéder aux délibérations de ses élèves de BTS.

Projet de dématérialisation des convocations pour les candidats. Le service examen s'interroge sur une possible dématérialisation des copies.

Image not found or type unknown



Le SEA UNSA insiste sur la nécessité de s'appuyer sur les retours d'expérience de l'EN avant de s'engager car la numérisation des copies pose de nombreux problèmes.

Situation financière des EPLEFPA

Chiffres du 31/12/2020

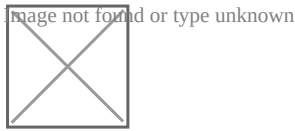
- Grâce à une hausse, 6 établissements changent de catégorie au niveau du fonds de

roulement. Hausse de 5 millions du fonds de roulement global (+26%).

- Le chiffre d'affaires de l'ensemble des EPL est en augmentation
- Résultats de fonctionnement
 - Des améliorations au niveau des exploitations, liées à la subvention covid. Les difficultés restent importantes pour les exploitations.
 - Lycée : 19 lycées en déficit, pour 15 établissements c'est structurel car baisse sur 4 ans.
- FPCA : taux de prise en charge des apprentis satisfaisant permet une augmentation du fonds de roulement de 26%. Il porte le budget des EPL.

Les retards de paiement des OPCO provient de la complexité de la procédure de versement qui implique actuellement de nombreuses vérifications avant versement.

Aucune information à ce jour sur de possibles subventions covid pour venir en aide aux établissements en grande difficulté.



Le SEA UNSA déplore la baisse de la dotation Région de fonctionnement depuis plusieurs années et s'inquiète d'une baisse possible du montant des contrats d'apprentissage après 2022.

Point d'étape sur la réflexion liée à la réforme de la formation professionnelle

Scénario choisi n°36 « une mutualisation au service d'une solidarité entre EPL intégrant un outil de sécurisation des marchés ».

- CFPCA/EPL (fermeture des CFA T)
- Adaptation du CRIPT pour traiter la mutualisation, création d'un GIP pour assurer la solidité juridique des réponses collectives d'ampleur aux appels d'offres.
- Ouverture de TERRA à l'apprentissage La DRAAF est toujours dans une phase de travail. Il y a 3 groupes de travail :
 - Comment transformer mon CFPPA en CFPCA au sein de l'EPL ?
 - Comment créer un GIP AO ?
 - Comment adapter le CRIPT ?

Séminaire après Noël pour finaliser le projet, puis présentation dans les CA du mois mars.

La DRAAF supervise la fermeture des CFA T avec l'objectif de maintenir les postes. Cette nouvelle organisation implique des modifications du code rural.

Avis sur l'évolution de la carte de formation

Deux demandes d'ouverture (CAPA1 Jardinier Paysagiste à Saint Flour et 2G&T La Roche sur Foron) et les deux demandes de poursuite d'ouverture (Bac pro TCV en animalerie à Cibeins et BTS PA à Contamine sur Arve).

Cette année l'ouverture se fait sans contrepartie c'est dire sans une fermeture de classes.

Réponses aux questions diverses SEA-UNSA pour le CTREA du 30 septembre 2021

Réponse à 2 questions sur 7 en séance. Une réponse écrite sera envoyée par la DRAAF ultérieurement pour les 5 autres.

Question 2 - Dans le cas de mixage des publics apprentissage et scolaire.

- Quelles sont les conventions à mettre en place avec l'organisme financeur ?
- Quel temps de travail est imposé aux enseignants, aux formateurs, les ISO sont-elles identiques (formateur et enseignant) etc... ?
- Quels sont les textes qui régissent le mixage des publics ?

3 établissements avec mixage : Cibeins, Bourg en Bresse, Belleville. Il n'y a pas de texte qui régit le mixage.

La DRAAF donne 100% de la DGH, ensuite l'organisation relève de l'établissement.

Question 4 - Des collègues D2 et D3 dans les lycées rencontrent des difficultés (manque de formation en amont, rémunération non adaptée à la fonction, surcharge de travail, quelquefois manque d'aide du D1). Peut-on avoir vos avis sur cette situation et comment résoudre ces problèmes ?

Difficultés que l'on rencontre au niveau national, parmi les raisons, on trouve :

- Fin de la liste d'aptitude => moindre vivier
- Aujourd'hui les D2 n'envisagent pas forcément de devenir directeur d'EPL
- Pas de préformation
- Certains D1 n'ont pas été D2, donc il/elle ne peut accompagner son D2

Démarche de la DRAAF pour résoudre ces difficultés

- Plusieurs alertes remontées à la DGER
- Mme Fruchard vient en accompagnement auprès des D1
- Les D2 ont un référent.
- Contrat de 3 ans pour les contractuels.

Le point sur les contractuels :

Les ACEN occupent 42 postes NOR soit 15% les heures postes. Problème de paiement des

ACEN sur septembre suite à une erreur du logiciel, report au 15/10.

Pour l'UNSA: Anne Laurant, Cécile Mouget